

Kerfad



SALON DU LIVRE ET
DE LA PRESSE JEUNESSE
EN SEINE-SAINT-DENIS

Mais que se passe-t-il,
autour du livre de jeunesse,
en centre de loisirs ?

Rapport d'enquête

**Synthèse de l'enquête initiée par le CPLJ-93 / SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE JEUNESSE, réalisée avec l'organisme de recherche KERFAD
Encouragée et soutenue par le Ministère de la culture**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Enquête conduite de novembre 2016 à juillet 2017 pour sa partie qualitative (entretiens, focus group, rencontres) et de mi-décembre 2016 à fin mars 2017 pour sa partie quantitative (questionnaire d'appui à l'enquête qualitative)

Chargées d'étude : Mesdames Claire Aubert et Catherine Duray

Version papier imprimée gracieusement par le groupe



Sommaire

Page 4

- **1. Objet de l'enquête**
- **2. Membres du Comité d'orientation de l'enquête**
- **3. Remarques préalables / Méthode**

Page 5

- **4. Les terrains et acteurs de l'enquête**
 - 4.1 Profil des structures et des répondants à l'enquête et à son questionnaire

Page 6

- **5. Constats et enseignements clés de l'enquête**
 - 5.1 Sur l'approche générale du sujet
 - 5.2 Sur les pratiques et les acteurs : question éducative ou culturelle ?

Page 7

5.3 Sur les relations partenariales

Page 9

5.4 A propos de la formation

Page 11

5.5 A propos de quelques « impensés » que l'enquête révèle...

Page 12

- **6. Propositions / recommandations**
 - A → Partager, valoriser, colporter les résultats de l'enquête
 - B → Poursuivre le débat, la réflexion et la recherche sur la place du livre et de la médiation à la littérature jeunesse dans les structures d'accueils collectifs de mineurs

Page 13

C → Agir pour que la médiation à la littérature jeunesse dans les ACM soit considérée comme projet d'éducation artistique et culturelle à part entière et rendre accessibles, aux animateurs, des formations spécifiques d'initiation à la littérature jeunesse et à sa médiation

D → S'ouvrir de nouveaux horizons

Page 14

- **Annexe**

1. Objet de l'enquête

Cette enquête avait pour objet de **dresser un panorama des questions et pratiques traversant les accueils de loisirs autour de la lecture et du livre de jeunesse**, à la fois dans et avec ces espaces.

2. Membres du Comité d'orientation de l'enquête

L'enquête a été suivie par un Comité d'orientation qui s'est réuni les 17 mars et 12 juin 2017 avec :

Madame Danièle Carlier, adjointe au Maire de Creil (Oise), chargée de la culture, représentante du réseau Villes et banlieues ; Monsieur Thierry Claerr, Chef du Bureau du livre et de la lecture au Ministère de la culture / DGMIC ; Madame Nathalie Donikian, Directrice littéraire du CPLJ-93 / Salon du livre et de la presse jeunesse ; Madame Cécile Eveno, Chargée de mission culture, Pôle politiques territoriales, Ligue de l'enseignement ; Monsieur Fabien Fabbri, Directeur général des services de la ville de Bagneux (Hauts-de-Seine) ; Monsieur Fabrice Lorandel, Référent territorial en charge des TAP de la Ville de Pantin (Seine-Saint-Denis) ; Monsieur Xavier Lucien, représentant du réseau des CREFAD ; Madame Géraldine Masson-Martin, Chargée de mission éducation et culture, coordinatrice de « *Lire et faire lire* », Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône ; Madame Najat Moussaten, élue Chargée du périscolaire et des TAP de la ville de Creil ; Monsieur Pascal Nicolas-Le-Strat, Professeur, Directeur du laboratoire *Experice*, Université Paris-8 ; Monsieur Colin Sidre, Chargé de mission publics jeunes, EAC et cohésion sociale du Ministère de la culture / DGMIC ; Madame Sylvie Vassallo, Directrice du CPLJ-93 / Salon du livre et de la presse jeunesse.

- Chargées d'étude : Madame Claire Aubert et Madame Catherine Duray (KERFAD)

- Traitement du questionnaire : Monsieur Hugues Latron (CPLJ-93)

3. Remarques préalables / méthode

Plusieurs choix ont prévalu, au fil de l'enquête et de son développement, compte tenu de la complexité du terrain d'investigation (extrême diversité des structures, des expériences et des acteurs, manque de données statistiques) : recueillir une multiplicité de regards pour ne pas en privilégier un seul (tenir à distance l'illusion d'exhaustivité) et faire valoir le « significatif » davantage que le « représentatif ».

De la diversité et de la confrontation des paroles recueillies ressortent des lignes de force, de sens ou des constats problématisés plutôt que des explications uniques ou globalisantes. Le travail, conduit au plus près des terrains de pratiques et d'organisation des Accueils collectifs de mineurs (ACM)¹, incite à cultiver la transversalité et à **considérer les résultats de la présente enquête comme une approche préliminaire ou exploratoire, manifestement nécessaire pour mieux cerner les questions que soulève l'interrogation initiale** « Mais que se passe-t-il, autour du livre de jeunesse, en Centre de loisirs ? »

Cette interrogation de départ portait une démarche : questionner « ce qui se passe » plutôt que considérer « qu'il ne se passe rien » et solliciter les différents acteurs concernés sur la façon dont eux-mêmes s'emparent de cette question, les termes dans lesquels ils la formulent ou la reformulent selon leur place, leur regard, leurs expériences et leurs enjeux spécifiques.

¹ Le sigle ACM sera ici privilégié en ce qu'il recouvre une multitude d'autres appellations plus ou moins anciennes ou autres sigles et acronymes pour qualifier les Accueils-loisirs (CVL, ALSH, etc.)

4. Les terrains et acteurs de l'enquête

L'enquête a été conduite de façon conjointe, pour sa partie qualitative, par l'organisme de recherche KERFAD et, pour sa partie quantitative, par le CPLJ-93 / Salon du livre et de la presse jeunesse. Elle s'est délibérément appuyée sur la collecte de matériaux de différentes natures...

4.1) Profil des structures et des répondants à l'enquête et à son questionnaire

- Entretiens collectifs (focus-group) réunissant chaque fois 5 à 8 animateurs d'Accueil collectifs de mineurs (ACM)
- Entretiens individuels avec des acteurs institutionnels, associations, organismes et acteurs de terrain concernés diversement par la question
- Entretiens plus ciblés autour d'initiatives remarquables, innovantes

Ces entretiens ont été réalisés en régions Parisienne, Auvergne, Bretagne et Centre.

- Lectures de travaux de recherches préexistants
- Traitement d'un questionnaire national, adressé à 1.150 responsables d'ACM² (231 répondants = taux de réponse de 20 % témoignant de l'intérêt porté à cette question)

De ce dernier se dégage un certain nombre de données indicatives. Sans prétendre à une « vérité statistique », que la complexité du terrain d'enquête rend difficile, des tendances fiables s'en dégagent ainsi qu'un profil type des acteurs et structures ayant répondu, entendu que *le questionnaire*, dont la vocation était de récolter des éléments factuels, s'adressait principalement aux « directeurs » ou « responsables » d'ACM.

- **75 % des 231 répondants sont en situation de responsabilité** dans leur structure (Directeur, responsable ou coordinateur)
- **En moyenne, ils exercent dans cette fonction depuis 7 ans** (depuis 4,3 ans en valeur médiane : autant exercent depuis moins de 4,3 ans que depuis plus de 4,3 ans)
- **75 % des ACM répondants sont gérés par des collectivités**
- **64 % existent depuis + de 10 ans**
- **En moyenne ils reçoivent 286 enfants** (valeur médiane : autant d'ACM participant à l'enquête reçoivent moins de 200 enfants que plus de 200 enfants)
- **Le nombre de professionnels exerçant dans ces ACM est en moyenne de 8,2**
- **Ils se situent à 53 % en zone urbaine, 14 % périurbaine** et le tiers restant en zone rurale ou semi-rurale

² Pour le questionnaire, c'est par contre l'acronyme ALSH (pour Accueil de loisirs sans hébergement) qui a été utilisé

5. Constats et enseignements clés de l'enquête

5.1) Sur l'approche générale du sujet

Alors que parents, éducateurs, enseignants, animateurs et Institutions s'accordent à considérer l'importance du rapport au livre et à la lecture dès le plus jeune âge et tout au long de l'enfance et l'adolescence, ET, alors que les Accueils de loisirs (par-delà leur changement de nom, d'acronyme, d'organisation) reçoivent des millions d'enfants depuis des décennies, **la question de la place du livre de jeunesse en accueils de loisirs provoque d'abord et spontanément de l'étonnement et rencontre, ensuite et principalement, une difficulté à se penser, se formuler, se problématiser.**

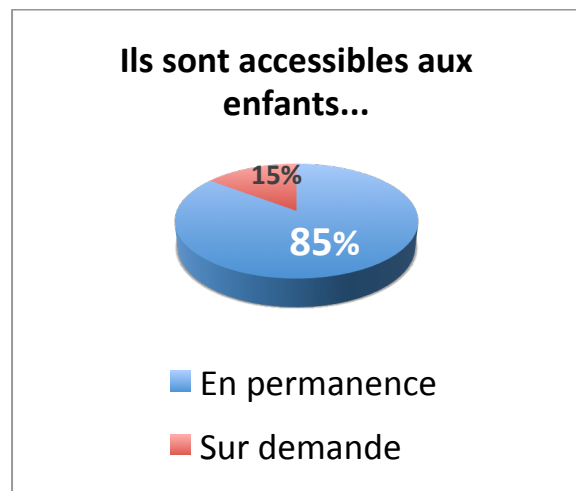
5.2) Sur les pratiques et les acteurs : question éducative ou culturelle ?

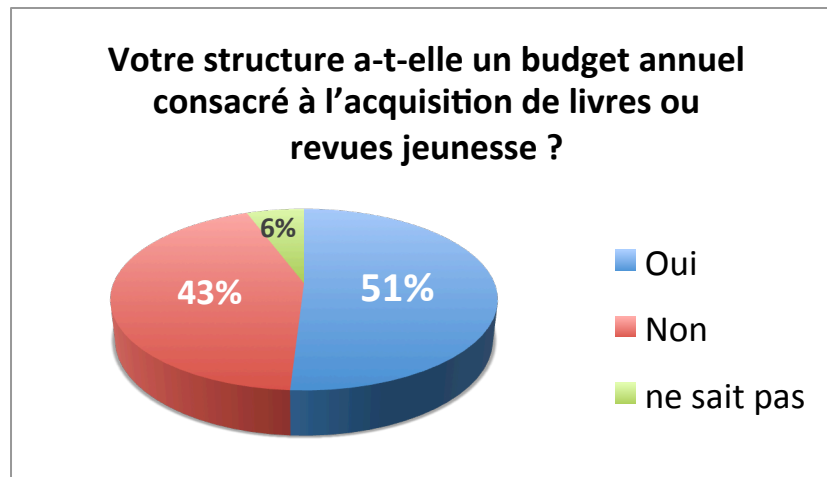
Tout le monde ne recourt pas à la même terminologie pour qualifier les choses (la lecture, le livre, la littérature) et les approches diffèrent en fonction des trajectoires et du rapport au livre de chacun. Pour autant, ce qui ressort, c'est que **les animateurs abordent davantage la question sous l'angle de l'enjeu éducatif, de la relation éducative à l'enfant et situent le livre comme un élément de cette relation, parmi beaucoup d'autres.**

Cette relation éducative est distincte et complémentaire des démarches éducatives portées par l'école et la famille : il s'agit d'enjeux situés dans le temps des loisirs, qui peuvent et doivent (par le cadre légal du projet éducatif exigé par Jeunesse et Sports) présenter une visée éducative.

Un autre aspect saillant concerne le fait que la place du livre en accueil de loisirs apparaît relative à un ensemble complexe de facteurs aussi divers que les lieux, l'organisation des espaces, des plannings, les trajectoires individuelles, les moyens alloués, les « bonnes volontés », facteurs qui ne relèvent pas de la seule responsabilité des animateurs. Il en résulte **une extrême diversité de situations.**

Pour autant, le livre et les actions autour du livre sont très largement présents dans l'activité des accueils de loisirs. Ainsi, **97 % des répondants déclarent avoir des livres ou revues jeunesse dans leurs centres** mais seulement 51 % disent avoir un budget alloué à leur achat (en ce cas, la somme médiane consacrée à ces achats est de 200€/an). Quant aux fonds disponibles, ils sont à 42 % constitués de dons (les parents en sont d'importants pourvoyeurs) et à 36,5 % de prêts ou dons de bibliothèques/médiathèques.





En outre, le « métier d'animateur », peu valorisé (bas salaires, précarité, évolutions limitées) et sans réelles structures représentatives (autres que la branche professionnelle créée en 1988), a fortement évolué et s'est professionnalisé depuis les années 80. Il fait aujourd'hui l'objet **d'un millefeuille de formations, de qualifications et d'enjeux qui se sont progressivement recentrés sur les questions de sécurité, de réglementation, de gestion** (dans la formation des cadres et la préparation à la fonction d'animateur), **au détriment de la place de la culture et/ou de l'éducation artistique et culturelle**. Les itinéraires professionnels se sont diversifiés : les métiers de l'animation présentent aujourd'hui une grande variété de profils et de pratiques, de l'animation volontaire à l'animation professionnelle, entraînant des niveaux divers de responsabilité et cadres d'exercices.

Enfin, l'animation répond à une fonction collective. L'animateur travaille ainsi souvent en équipe. Mais ces dernières années, cette mission s'est fortement individualisée du fait de l'éclatement des temps et des lieux (les temps d'activités périscolaires en sont un exemple fort) et de la difficulté de préserver les temps consacrés à la vie d'équipe, à la préparation, à la coordination. Contraintes par un ensemble complexe de facteurs, **les fonctions d'animation sont également un espace de solitude** : la responsabilité individuelle est amplifiée, ce qui produit tout à la fois des difficultés (d'auto-évaluation, d'évolution, etc.) et des espaces de liberté d'action (initiative sous un « contrôle » plus distant).

5.3) Sur les relations partenariales

Ce qui caractérise la diversité des acteurs (du livre, de la lecture, des loisirs éducatifs, de la culture, des Accueils collectifs de mineurs, etc.) c'est **un intérêt quasi-unanime pour « faire quelque-chose » mais une grande défaillance** de coordination, parfois de volonté, souvent de concertation, de cadres et, en tout, de capacités **à définir une vision claire, commune et explicite qui permettrait de fédérer** ou, pour le moins, de créer les conditions d'une coopération pour une politique éducative en ACM incluant une « approche lecture et livre jeunesse ». A titre d'illustration, il est utile de préciser que :

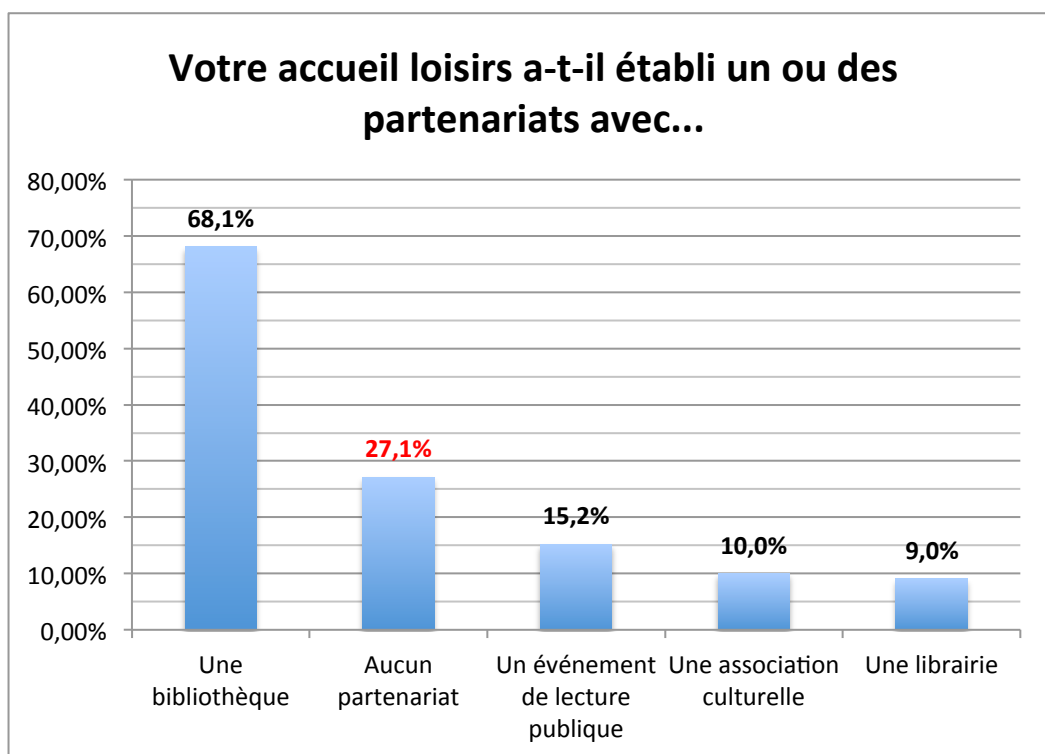
- Les ACM sont légalement encadrés aujourd'hui par deux institutions : Jeunesse et Sports qui « valide » à la fois les projets éducatifs des ACM et les conditions réglementaires dans lesquelles ils se déroulent (taux d'encadrement, locaux, etc.) et la Caisse d'Allocations Familiales, par le biais de financement et de soutien à la création d'espaces de prise en charge des enfants hors école et famille. **Quels sont les moyens, aujourd'hui, pour accompagner et garantir la qualité des projets éducatifs ?**

- Les communes (et leur regroupement), du fait des réformes récentes (loi NOTRe, rythmes scolaires), se trouvent en première ligne pour organiser et faire évoluer les accueils de loisirs en ayant acquis une légitimité sur les questions éducatives mais cette nouvelle légitimité révèle des points de friction avec des acteurs « plus anciens » de l'éducation, de l'éducation artistique et culturelle, de la lecture publique, des accueils de loisirs... Certains d'entre eux ont une grande proximité d'intervention, d'autres se connaissent à peine, d'autres encore agissent seuls car ils « s'auto suffisent ». Le point commun est la **difficulté de tous à situer leurs propres interventions dans des enjeux plus larges composés de plusieurs points de vue.**

L'école, la sphère scolaire est omniprésente dès qu'il s'agit d'éducation, de lecture. Dès lors, **les espaces éducatifs / de loisirs hors école** ont tendance à se définir « en négatif » par rapport à celle-ci et **sont en difficulté pour formuler et déterminer leurs propres finalités.** Cela se combine aux effets de la réforme des rythmes scolaires : ils produisent des porosités entre écoles et ACM (partage de locaux, de matériels, venue d'intervenants) qui poussent à la transversalité en même temps qu'ils font ressortir les points de frottement. Cette situation d'apparence contradictoire est potentiellement féconde pour penser et nommer cette finalité propre aux ACM qui semble tant faire défaut en matière de rapport au livre et à la lecture/plaisir.

Des bibliothécaires réalisent ou sont associés à 31 % des temps d'animation consacrés au livre et à la lecture en accueils loisirs (seuls ou en appui des animateurs qui, eux, en réalisent 95 %) mais cette présence est, de part et d'autre, souvent vécue comme relevant avant tout des bonnes volontés individuelles.

Le partenariat Bibliothèque / ACM (qui va au-delà des ces 31 % - voir ci-dessous) **n'a rien d'automatique et donne parfois l'impression aux professionnels du livre de ne pas relever de leur mission.** Pour autant et à l'inverse, en matière de prêts de fonds, conseils pour des achats ou des actions, soutien à des initiatives, des expériences très riches et fructueuses existent. Là encore le paysage se caractérise d'abord par son hétérogénéité.



Autre enjeu identifiable, la relation aux différents autres intervenants en ACM : associations culturelles ou péri-éducatives, familles et parents, *de facto* également acteurs de ce travail éducatif autour du livre. Les parents, par exemple, portent 17,5 % des animations réalisées autour du livre et de la lecture en accueils-loisirs.

Comment penser cette relation aux parents et à ces « autres acteurs », leur implication, leur intervention ? Comment évaluer ces actions au regard du projet éducatif ? Les réalités diffèrent d'un accueil-loisirs à un autre et se développent de façon d'abord empirique mais **cette question n'est pas maîtrisée au plan professionnel.**

5.4) A propos de la formation

A l'évocation de la question d'enquête (Mais que se passe-t-il, autour du livre de jeunesse, en Centre de loisirs ?), la formation, ou plus exactement les formations interviennent très vite dans les pistes d'action à privilégier. On peut distinguer plusieurs zones d'interrogation :

- **Quelle est la place du livre, de la lecture, de la littérature dans les formations aux métiers de l'animation ?**
- **Quelles sont les formations spécifiques autour du livre, de la lecture et de la littérature accessibles aux acteurs des ACM ?**
- **Quelles modalités d'accès, quel accompagnement, quelles souplesses instaurer pour que les formations existantes soient investies par des acteurs variés ?**

A la question ouverte du questionnaire

« Quels sont à votre avis les principaux freins à l'usage et la circulation des livres / revues jeunesse dans les accueils loisirs :

20, 6 % citent

« Le manque de formation / la non connaissance de la littérature jeunesse »

Comme évoqué précédemment, il apparaît que les formations actuelles aux métiers de l'animation (si tant est qu'on puisse les regrouper sous un seul terme) sont aujourd'hui axées sur la gestion de projet, sur des questions de sécurité et de législation davantage que sur des contenus éducatifs.

En matière d'éducation culturelle et artistique, **le livre et la littérature occupent une place à part et ne sont pas mentionnés sur le même plan que les arts visuels, le spectacle vivant ou la musique.**

Par ailleurs, la réforme des rythmes scolaires et ses conséquences (besoin accru d'agents) ont généré un accroissement rapide très important des besoins en formation, accroissement auquel **les organismes traditionnels de formation aux métiers de l'animation ont du mal à faire face.**

Il ressort aussi de l'enquête que les questions liées à la formation continue des professionnels sont en grande partie des questions d'accès et d'initiative : en d'autres termes, **même si des formations sont disponibles, dans quelles conditions les animateurs et animatrices peuvent-ils y prétendre ?** Sur quels temps, avec quels budgets ? Quelles initiatives favorisent cet accès, quels éléments le rendent difficile ? Comment sont mis en place puis mis en œuvre les plans de formation des agents de l'animation ?

Enfin, **les formations existantes aux métiers de l'animation ou autour du livre, de la lecture ou de la littérature sont majoritairement orientées sur les contenus** (des livres) **et plus rarement sur les possibilités d'animation et de médiation** (avec des livres, autour de la littérature jeunesse).



A partir d'expériences singulières et réussies, autour de la formation, **quelques constats et pistes fécondes émergent** :

- Il suffit de peu d'apports (ou d'autorisation) pour que des animateurs se saisissent de propositions littéraires, s'emparent de fonds disponibles, s'autorisent à les intégrer dans leur bagage pédagogique ;
- Certaines formations ont posé comme condition la participation de binômes animateurs/médiathécaires pour inciter les croisements ;
- Les formations qui alternent apports/contenus et retour régulier à la pratique permettent des changements de pratiques et une appropriation plus importante (en tout cas plus visible) que les formations ponctuelles ;
- Des collectivités ont initié des plans de formation axés sur la culture générale, les pratiques culturelles pour plusieurs « métiers » qui se croisent peu (social, animation, culture), générant des dynamiques d'équipe autour de la médiation culturelle.

5.5) A propos de quelques « impensés » que l'enquête révèle...

Les rencontres, les lectures et l'organisation de ce propos au fil du temps amènent à mettre au jour quelques impensés majeurs qui obscurcissent le paysage et complexifient toute initiative collective, partenariale autour d'un objet commun.

- La **distinction entre livre, lecture et littérature**, et, partant, la difficulté à nommer en quoi consiste une éducation au livre, à la lecture, à la littérature dans le cadre des loisirs, relève d'une forte difficulté voire d'une impossibilité pour bon nombre de structures et d'individus (Cf. schéma présenté en annexe).
- L'habitude majeure, en France en tout cas, est de considérer la lecture comme un geste fondamental (pour s'inscrire dans la société, se cultiver, se distraire, s'orienter, se déplacer, apprendre, communiquer avec des institutions, évoluer...). Cette habitude concerne tant les enfants que les adultes qui œuvrent avec eux, et il s'avère extrêmement **difficile d'exprimer pourquoi et comment ce geste est (ou devient) fondamental**. La lecture, entre évidence universelle et mystère insondable...
- Cette difficulté participe d'inscrire spontanément « la lecture » des adultes dans leur sphère privée voire intime, et d'orienter supposément « la lecture » des enfants sur le plaisir mais lecture sur laquelle les attendus et contraintes sont nombreux.
- **La difficulté à situer la lecture** (et l'éducation à la lecture ou à la littérature) **sur une scène collective** ou partagée persiste.
- Les individus alternent aujourd'hui **supports papier et supports numériques**. Ils mobilisent différents registres, différents usages dans leurs pratiques de lecture et d'écriture. Là encore, ces registres s'influencent les uns les autres : le découpage par supports (par exemple, le papier d'un côté, le numérique de l'autre) ne permet pas de nommer les besoins nouveaux et les évolutions.
- Il manque, aujourd'hui, une **définition des enjeux éducatifs hors temps scolaire et familial** clairement nommé autour de l'éducation à l'écrit, qui pourrait se décomposer en éducation à la lecture / à la littérature / au livre, et ses corollaires liés à l'écriture ou à l'expression.

Les conséquences directes de ces impensés à l'œuvre sont que **les initiatives autour du livre de jeunesse en accueils de loisir circulent entre le visible et l'invisible** : difficile de regarder ce qu'on ne questionne pas, ce qu'on a du mal à nommer. L'initiation à la littérature est un processus dont on peut difficilement attendre des résultats immédiats, ou sur un court terme : pour une éducation à la littérature, il faut **penser le chemin et la multiplicité des initiatives**, plutôt que leur effet isolé du reste.

Quelle politique permettrait d'associer des visées éducatives, culturelles et sociales ?

Quels objectifs communs pourraient inviter, provoquer les transversalités et partenariats entre acteurs institutionnels et de terrain ?

Quelles conditions sont nécessaires au développement de la littérature de jeunesse ?

6. Propositions / recommandations

A l'issue de ce travail, qui ne constitue qu'une première étape compte tenu de la complexité des questions soulevées et du terrain d'enquête investigué, et pour en imaginer le prolongement, nous formulons 12 propositions et une suggestion, organisées autour de quatre questions :

- A) Comment partager, valoriser ce qui a été mis à jour avec ce travail d'enquête ?
- B) Comment poursuivre et élargir le débat autour de la place du livre et de la littérature de jeunesse dans les espaces de loisirs ?
- C) Quelles propositions concrètes faire aux collectivités et autres parties prenantes ?
- D) Comment élargir l'horizon ?

A. Partager, valoriser, colporter les résultats de l'enquête

1. Rendre le rapport d'enquête (sa synthèse) largement diffusable et accessible (publications papier, web, initiatives de présentation) ;
2. Initier cette démarche de diffusion élargie en commençant par rendre compte aux terrains d'enquête du travail effectué grâce à leurs propos et réflexions, avec une journée de présentation des résultats et d'échanges entre agents et participants sur au moins cinq territoires : Bagneux (Hauts-de-Seine), Pantin (Seine-Saint-Denis), Riom (Puy-de-Dôme), Montmarault (Allier) et Thorigné (Ille-et-Vilaine) ;
3. Rendre compte des résultats d'enquête aux têtes de réseaux d'acteurs les plus impliqués (fédérations associatives et d'éducation populaire, collectivités, CAF, médiathèques, ABF, etc.) en leur proposant d'organiser ensemble des tables de dialogues multi acteurs.

B. Poursuivre le débat, la réflexion et la recherche sur la place du livre et de la médiation à la littérature jeunesse dans les structures d'accueils collectifs de mineurs (ACM)

4. Réunir, avec le concours des Ministères concernés, les acteurs du livre, de l'éducation et de la jeunesse, pour échanger sur les pistes de réflexion qu'ouvre ce premier travail d'investigation et les suites à donner, notamment sur les contenus et modalités qui pourraient présider à une systématisation des partenariats ou « alliances locales » pour le développement concerté de la médiation à la littérature jeunesse ;
5. Mettre à disposition de chercheurs les matériaux collectés et poursuivre le travail sur des axes de recherche plus resserrés (notamment avec EXPERICE, laboratoire de Paris 8) ainsi qu'en termes de collecte et recensement des expériences existantes ;
6. Réunir les principaux organismes qui délivrent les Brevets d'aptitude à la fonction d'animateur pour une journée de réflexion sur la place du livre et de la médiation à la littérature jeunesse dans les formations aux métiers d'animateurs.
7. Continuer à investiguer et identifier les expériences les plus prometteuses notamment avec celles conduites à Paris dans le cadre et avec le CPL (Centre Paris lecture) et à Saint-Denis suite au cycle de formation spécifique dispensé par le CPLJ auprès des professionnels de trois accueils loisirs de la ville.

C. Agir pour que la médiation à la littérature jeunesse dans les ACM soit considérée comme projet d'éducation artistique et culturelle à part entière et rendre accessibles, aux animateurs, des formations spécifiques d'initiation à la littérature jeunesse et à sa médiation

8. Elaborer une Charte des bonnes pratiques à partir des expériences existantes les plus probantes et d'un recensement partagé entre Fédérations d'éducation populaire, Ministères et autres grands acteurs impliqués ;
9. Construire un module d'information/sensibilisation spécifiquement dédié aux élus locaux pour aborder la place et l'enjeu de la médiation à la littérature jeunesse dans les espaces de loisirs au sein de leurs politiques d'éducation artistique et culturelle de proximité et proposer sa diffusion et sa multiplication via les différents réseaux de collectivités territoriales ;
10. Concevoir et réaliser une formation-action à l'attention des acteurs « de terrain » (animateurs, directeurs d'ACM et responsables des politiques locales culture, enfance, jeunesse) qui permette de problématiser les questions, travailler sur ce qui existe chez eux, entendre ce qui se fait ailleurs, dessiner des pistes d'amélioration ou d'initiatives nouvelles ;
11. Concevoir et proposer un module de formation « initiation à la littérature jeunesse et à sa médiation », commun à tous les acteurs et largement accessible à tous les animateurs (donc suffisamment identifié par l'ensemble des décideurs) ;
12. Multiplier les expérimentations du type *Livre passerelle* en Indre-et-Loire (groupe interinstitutionnel et multi acteurs autour de l'éducation à la littérature avec des initiatives concrètes qui en découlent sur un territoire donné), dans une ou deux villes de la Métropole du grand Paris déjà impliquées (Bagneux et/ou Pantin).

D. S'ouvrir de nouveaux horizons

Le « Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie³ », qui rassemble chercheurs et structures œuvrant pour l'alphabétisation et représentants des communautés scolaires, a récemment vu le jour. Une journée constitutive de ce réseau s'est tenue en septembre 2017 à la Bibliothèque nationale du Québec, à Montréal. Elle était organisée par l'Union des écrivains québécois. Cette tentative d'espace interinstitutionnel est le fruit de quelques années de travail.

Suggestion :

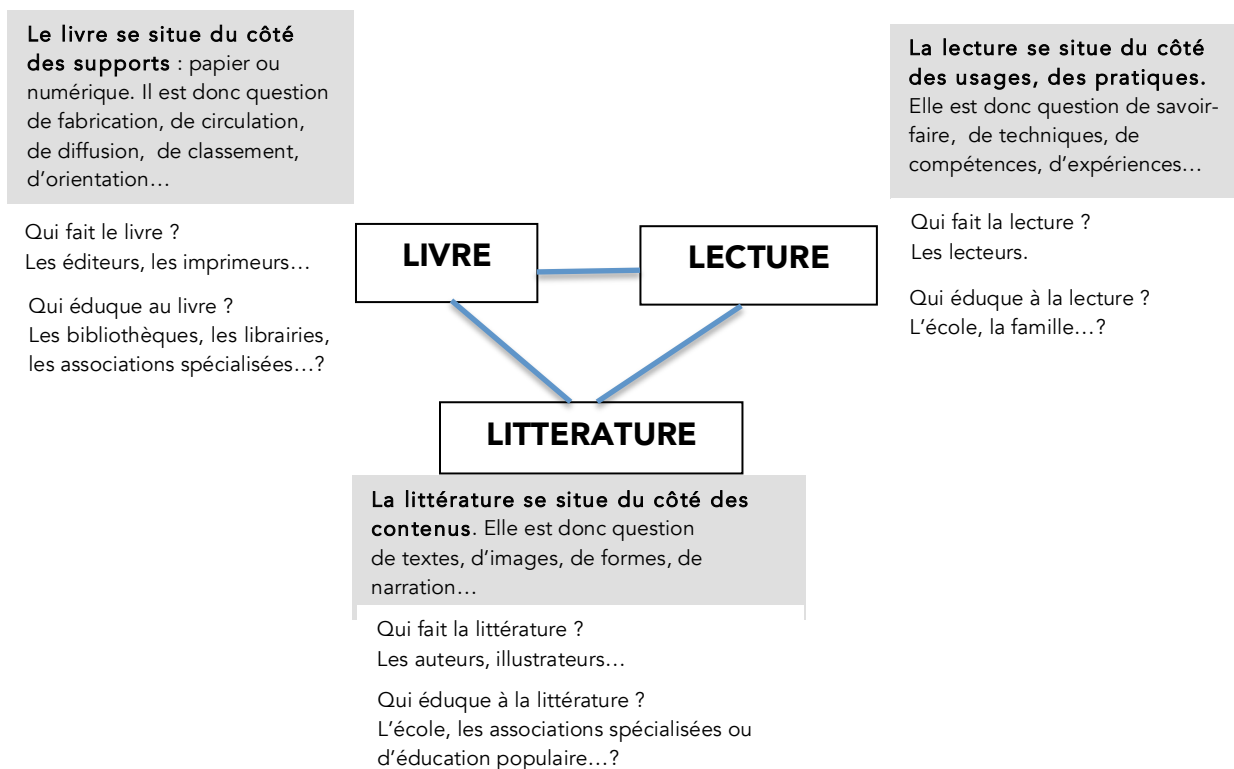
- Approcher formellement ce réseau et envisager des échanges sur des questions communes dans des contextes différents ne pourrait que bénéficier aux uns et aux autres : le travail de recherche sur la définition de la littératie ne présente pour le moment pas d'équivalent en France, et le travail initié par le Salon du livre et de la presse jeunesse avec des dispositifs innovants de médiation à la littérature jeunesse nourrirait sans aucun doute les travaux du réseau québécois.

³ La définition de la notion de littératie est plus large que celle d'illettrisme, puisqu'elle inclut le fait d'utiliser ou non l'écrit pour accroître ses connaissances : la littératie est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. » (Source : Académie de Poitiers / Espace pédagogique / Ministère Français de l'Education nationale).

Annexe

Livre, lecture, littérature...

Proches mais non équivalents... dans les entretiens menés, dans les projets institutionnels, dans les projets de structures, dans les écrits autour de la lecture et de l'écriture, nous observons des glissements permanents de sens entre ces termes – qui convoquent par ailleurs, et en permanence, des représentations d'autant plus puissantes qu'elles sont au final très peu abordées ou conscientisées par les professionnels de l'éducation ou de la culture, pour ne citer qu'eux. Aussi, pour ce travail, pour le moins, distinguons-les.



- **Le livre est le support de narrations ou d'informations** – définition aujourd'hui bouleversée par l'évolution des technologies numériques. Un livre numérique est-il encore un livre ? Si un livre n'est plus (seulement) un ensemble de pages reliées, porteur de signes, alors comment le définir ? Le rapport aux supports a été modifié, tant en ce qui concerne leur création que leur diffusion ou leur circulation. Pourtant les questions demeurent les mêmes.
- **La lecture est la capacité de construction de sens** à partir de signes à développer pour accéder au langage écrit. En France, aujourd'hui, la lecture est partout et l'écrit indispensable à toute inscription dans une vie sociale minimale (rapport aux institutions, orientation quotidienne, travail, etc.). Sur une proposition de l'Association française pour la lecture, on distinguera la lecture-déchiffrement (transformer des signes écrits en sons et mots) de la lecture-construction de sens (construire du sens pour soi à partir de signes, relier les signes et leur message à ses préoccupations, questionnements, à son propre monde).

En reprenant des fonctions proposées par Mauger, Poliak & Pudal, on peut distinguer différents usages de la lecture : lecture-évasion (pour se divertir, passer le temps), lecture-apprentissage (didactique, pour apprendre), lecture-salutaire (registre religieux ou politique : lire pour trouver du sens) et lecture-esthétique (lire pour lire).

Cette typologie nous permet surtout de souligner les usages variés de la lecture, et d'inviter à ne pas hiérarchiser ces usages. Néanmoins, on observe communément une survalorisation de l'usage dit esthétique, c'est-à-dire une association directe de la lecture à la littérature, et une dévalorisation des autres fonctions de la lecture.

- **La littérature est la partie des contenus écrits qui ne sont pas subordonnés à un usage fonctionnel** (transmettre une information, une consigne...) mais qui est porteuse d'une pluralité de sens. L'autre façon de définir la littérature serait de parler de représentation du monde qui permet de construire sa propre représentation. En quoi ce texte, cet album est-il porteur d'une vision du monde ? En racontant une histoire, en représentant quelque chose de singulier, il pourra toucher à de l'universel, se faire évocateur pour d'autres yeux que ceux de ses auteurs.



**SALON DU LIVRE ET
DE LA PRESSE JEUNESSE
EN SEINE-SAINT-DENIS**

3 rue François Debergue – 93100 MONTREUIL
contact@slpj.fr 01.55.86.86.55